

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)  
[1999-09-60](#)[Item](#)[Marie Moret à monsieur Chastanier, 20 juin 1899](#)

## Marie Moret à monsieur Chastanier, 20 juin 1899

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)  
Date de rédaction[20 juin 1899](#)  
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère  
Destinataire[Imprimerie Chastanier](#)  
Lieu de destination12, rue Pradier, Nîmes (Gard)

### Description

RésuméMarie Moret envoie à l'imprimerie le sommaire du numéro de juillet 1899 du journal *Le Devoir* ; elle lui confirme que Jules Pascaly a envoyé ses articles à l'imprimerie, et qu'il ne manque pour achever le numéro que l'« État civil » et le « Mouvement des assurances ». Elle lui précise qu'il est inutile d'envoyer des épreuves à Jules Pascaly sauf s'il en fait la demande.

### Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)  
Personnes citées[Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60  
Collation1 p. (402r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

---

Quintessence Familistère  
Le Juin 99

Monsieur Chastanier,

J'ai l'honneur de vous  
confirmer ma lettre et  
mon envoi du 17 et de  
vous adresser ci-joint  
le sommaire du prochain  
numéro de Devoirs.

M. Pescalé me dit  
vous avez adressé les  
matérielles: partie avant-  
hier, partie hier.

Il ne manque donc  
que le Mouvement  
des assurances et  
l'Etat civil, que je

vous adresserai sans  
peu.

Il n'y aura pas  
à adresser d'épreuves  
à Monsieur Pescalé,  
à moins qu'il ne  
vous le demande  
lui-même.

Après je vous  
prie, Monsieur,  
d'assurance de ma  
parfaite considération

V<sup>re</sup> J. B. G. Godeau